

BARBY

avec vous



La cour de l'école maternelle Le Manège entièrement désimperméabilisée et réaménagée

OCTOBRE 2025





le mot du Maire Christophe Pierretton

Chères Barbysiennes chers Barbysiens,
l'automne s'est installé après une période de vacances déjà bien loin dans nos esprits. La rentrée de septembre s'est très bien déroulée dans nos écoles avec des travaux de désimperméabilisation d'importance, terminés fin août, dans la cour de la maternelle.

Les modules installés pendant 5 années ayant permis la réalisation des travaux à l'école maternelle "le Manège", au centre de loisirs et au restaurant scolaire "les Mouettes", à la crèche "les Petits Mickeys" et à la maison médicale sont désormais enlevés et laisseront place à un jardin public en cours d'élaboration. C'est une page qui se tourne avec de nombreux travaux dédiés à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Vous êtes conviés à l'inauguration de la maison médicale le vendredi 17 octobre.

Concernant l'école de musique "Onde et Notes", elle vous accueille désormais dans un bâtiment de l'ancien hôpital de Bassens. C'est plus de 500 m² dédiés à la musique pour l'ensemble des habitants du sud de l'agglomération.

Côté mobilité, le Baromètre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette a été publié. Ce sont près de 340 000 réponses qui ont été traitées au niveau national et une note globale de 4.02 sur 5 a été attribuée à Barby. Au niveau de l'agglomération la note a progressé de 6 %.

De plus, un véhicule Citiz en auto partage est mis à disposition depuis la rentrée sur une place de stationnement située face à la Maison médicale.

Le réseau de bus Synchro Mobilités a évolué pour mieux s'adapter aux besoins des utilisateurs. La ligne 3 bénéficie d'un nouveau parcours et le service Flexi (transport à la demande) est à votre disposition pour faciliter vos déplacements.

Après 4 années de travail en commun, nous finalisons la concertation préalable sur le Centre Bourg II au 31 octobre. Vous avez la possibilité de venir faire vos remarques en mairie ou par courriel. Une réunion publique, le mardi 25 novembre, présentera le projet global, intégrant l'extension du réseau de chaleur, et la reconfiguration des Epinettes.

Cette année, le 9 décembre, nous fêterons les 120 ans de la loi sur la laïcité, si importante pour le bien vivre ensemble dans notre société. La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes.

Je vous laisse profiter de ce numéro qui vous permettra de connaître, en détail, les différentes informations de la commune.

Pages 4 et 5
La rentrée scolaire

Page 6
Pôle médical
et paramédical

Pages 8 et 9
Concertation
Centre Bourg II

Pages 12 à 15
Infos diverses
communales



« BIEN VIVRE ENSEMBLE » AVEC LES ASSOCIATIONS



Pascal Bouvier

Adjoint en charge des associations, sport, culture et animations

Septembre est synonyme de rentrée pour les scolaires mais aussi pour toutes nos associations. La rentrée a débuté lors du Forum des Associations et du petit-déjeuner du GAB (Groupe d'Animations de Barby) le dimanche 7 septembre. Un vrai succès avec la participation d'une quarantaine d'associations, présentes pour se faire connaître et recueillir les nouvelles inscriptions.

Le forum des associations



Le chèque association, réservé aux jeunes de moins de 25 ans et résidant dans la commune, est mis en place depuis 4 ans. D'un montant de 30 €, il offre une réduction sur l'adhésion dans une association de la commune. 120 jeunes ont pu bénéficier de cette aide lors de la saison écoulée.



Pour cette année 2025-2026 la commune compte 54 associations. La nouvelle plaquette, avec les références téléphoniques, mails, et adresses est disponible en mairie et a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres. Ces associations sont diverses et variées aussi bien sportives que culturelles.

La commune de Barby est partenaire des associations en leur attribuant des subventions, mais aussi en leur offrant la mise à disposition gratuite des installations sportives et des différentes salles. Le montant des subventions pour l'année en cours sera de 24000 €.

La municipalité est en relation constante avec les présidents et responsables d'associations. Notamment grâce à des rencontres régulières, en début d'année pour la cérémonie des vœux, la remise des trophées, et début juillet, pour le point de fin de saison. Ce partenariat est très important car il permet de maintenir le lien social entre les habitants et entre les générations.

Ce partenariat s'exercera entre autres cet automne, avec la remise des prix aux jardins ouvriers, la Journée des Talents organisée par le GAB, le BARBYTHON-Téléthon en décembre, le marché de Noël avec le Trésor des Écoles...



LA RENTRÉE SCOLAIRE



Françoise Merle
Adjointe en charge
des affaires scolaires

La rentrée scolaire a eu lieu le Lundi 1^{er} septembre et s'est bien déroulée. Tous les enseignants, AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) et ATSEM (agent territorial de l'école maternelle) étaient présents.

ÉCOLE MATERNELLE « LE MANÈGE »

Directrice: Mme Marie DUQUESNOIS

101 élèves sont accueillis

- 26 élèves de PS dans la classe de Mme ZECCHINI
- 27 élèves dont 9 PS et 18 MS dans la classe de Mesdames DUQUESNOIS et MERILLON
- 24 élèves dont 13 MS et 11 GS dans la classe de Mme PEREZ
- 24 élèves dont 6 MS et 18 GS dans la classe de Mesdames BATTISTELLA et MERILLON

ATSEM:

Laurence SOUFI, Cécile COLMANO, Marie Laure DALLA COSTA, Catherine BORGNE

RASED:

Psychologue scolaire: Mme Sandrine FIGLIOLINI
Maîtresse E: Mme DUCHEZ



Les abords extérieurs de l'école maternelle terminés pour la rentrée



La rentrée à l'école élémentaire Simone Veil

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « SIMONE VEIL »

Directrice: Mme Céline ROULIER

187 élèves sont accueillis

- 12 élèves dans la classe « ULIS école » de Mme GUICHERD. Ces élèves sont inscrits dans leur classe d'âge et inclus dans les autres classes en fonction des apprentissages et des activités.
- 21 élèves de CP dans la classe de Mesdames ROULIER et GENSSE
- 21 élèves dont 13 CP et 8 CE1 dans la classe de Mesdames TARDY et MADELAINE
- 23 élèves de CE1 dans la classe de Mesdames BARTH et MERILLON
- 24 élèves dont 6 CE1 et 18 CE2 dans la classe de Mesdames GENSSE et BUREAU
- 25 élèves de CE2 dans la classe de Monsieur LHERMEY
- 23 élèves dont 10 CM1 et 13 CM2 dans la classe de Mesdames BONNARDEL et CADOUX
- 25 élèves dont 10 CM1 et 15 CM2 dans la classe de Monsieur LANNOY et Madame MARTIN
- 25 élèves dont 10 CM1 et 15 CM2 dans la classe de Madame GONTARD.

Évolution des effectifs des écoles:

Rentrée	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
École maternelle	105	105	92	95	96	108	113	114	101	101	101
École élémentaire	160	164	156	167	165	153	172	175	189	184	187
Total	265	269	248	262	261	261	285	289	290	285	288



LA RENTRÉE SCOLAIRE

L'ACCOMPAGNEMENT PÉRISCOLAIRE DES ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Pour accompagner l'organisation de la journée de l'enfant, la commune met à la disposition des familles un certain nombre de services.

Le restaurant scolaire

La restauration est confiée à une entreprise locale, Leztroy, qui assure plus de **50 % d'alimentation bio et de produits locaux**. Chaque semaine un repas végétarien est servi.

La fréquentation du restaurant scolaire oscille entre 55 et 60 enfants en maternelle et entre 90 et 105 enfants en élémentaire.



Les ATSEM avec de gauche à droite : Cécile, Laurence, Marie-Laure, Catherine

Les garderies

Des garderies ont lieu le matin et le soir pour les élèves de maternelle et d'élémentaire. L'amplitude d'ouverture de la garderie du soir a été augmentée de 15 mn, soit jusqu'à 18h30 afin de répondre aux demandes des familles. Les garderies des élèves de maternelle se déroulent dans une nouvelle salle, plus spacieuse et plus agréable dans l'école. Les élèves de l'élémentaire sont accueillis au centre de loisirs « Les Mouettes ».

Les études surveillées

À l'école élémentaire, des études surveillées sont organisées les lundis, mardis, et jeudis de 16h10 à 17h20 encadrées pour la plupart par des enseignants.



Entretien et animation avec de gauche à droite : Lilith, Christelle, Evelyne, Michelle, Lusiane, Nicole

COLLÈGE « JEAN MERMOZ »

Une nouvelle rentrée au Collège Jean Mermoz : **583 élèves répartis dans 22 classes** de la 6^{ème} à la 3^{ème} et une équipe de direction partiellement renouvelée.

Chaque rentrée scolaire marque le début d'une nouvelle aventure pour les élèves, les enseignants, et l'ensemble de la communauté éducative. L'équipe de Direction a le plaisir d'accueillir pour cette rentrée Madame Domitile au poste de Principale Adjointe. Elle assurera le pilotage de l'établissement de concert avec Mme Zory, Principale.



Seuls les élèves de 6^{ème} ont été accueillis au collège le lundi 1^{er} septembre. La matinée a été consacrée à la découverte de l'emploi du temps et de la nouvelle organisation du travail en classe de sixième. Le collège a ensuite offert le déjeuner à tous ces nouveaux collégiens. Durant l'après-midi, ils ont participé à des ateliers de cohésion, de découverte des locaux ou de différents projets. Le lendemain, les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} ont à leur tour effectué leur rentrée.

Cette année, tous les élèves bénéficient d'une pause méridienne de 1h30, permettant ainsi la mise en place d'activités variées : pratique sportive avec l'Association Sportive (AS) ou ateliers animés par différents intervenants.

Les « dispositifs Devoirs Faits », les groupes de besoins en mathématiques et français pour certains élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ainsi que l'aide en mathématiques et en français sur les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} ont été mis en place et renforcent ainsi l'accompagnement pédagogique.

VISITE de Cédric VIAL, Sénateur de la Savoie

Le sénateur Cédric Vial a rencontré les enseignants et les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) le jour de la rentrée. Il a pu se rendre compte de la mise en place de l'inclusion scolaire (ULIS) dans notre école.

Cédric Vial est à l'origine de la loi qui permet la prise en charge par l'Etat de l'accompagnement des enfants en situation de handicap.





PÔLE MÉDICAL ET PARAMÉDICAL



MÉDECINS

MAISON MÉDICALE

Docteur Jonathan BRIVATI

Docteur Romain CLAVELIN-TRUCHON

Docteur Stéphanie MARTEAU LABUSSIÈRE

Docteur Laura CARLOT

Docteur Etienne LEMAIRE

Docteur Anne Laure MARSANDE

1 avenue des Salins 73230 BARBY / 04 79 33 41 46

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi

8h00 - 11h30 / 14h00 - 17h00

INFIRMIERS (ÈRES)

MAISON MÉDICALE

Mickaël OVRE

Audrey BIZON

Cindy CALLEJON

Laurence ELIE

1 avenue des Salins 73230 BARBY / 04 79 70 20 34

Espace OCTAVIE

Tatiana VOIRON

Clara LAURENT

4 place Pierre Jomain 73230 BARBY / 07 64 41 03 38

KINÉSITHÉRAPEUTES

Nicolas PACCOUD

Clos Besson 73230 BARBY / 06 73 34 57 42 / 09 81 33 49 54

Morgan JEGOUSSO

Noémie LAVILLE

Pierre DEBOOS

Claire SAUVADET

3 avenue des Salins 73230 BARBY

04 79 71 31 81 / 06 89 86 21 02

ORTHOPHONISTES

Roxane CHARLOT

Emilie VILLECOURT

Sarah LEPENANT

149 rue Oncieu de la Bâtie 73230 BARBY / 07 84 74 99 43

Espace OCTAVIE

Léa GARNIER

4 place Pierre Jomain 73230 BARBY / 07 82 30 07 27

OSTÉOPATHES

Espace OCTAVIE

Charlotte BOCQUET

4 place Pierre Jomain 73230 BARBY / 06 59 26 02 51

Vinciane BOUDIE et Léa JEAN-JEAN

70, avenue de l'église 73230 BARBY / 04 79 75 35 04

DENTISTES

Séverine DUFAUT-RIMBERT

Adrien FRASSINETTI

7 place Pierre Jomain 73230 BARBY / 04 79 33 20 98

Philippe ROSE

78 route de Laysse 73230 BARBY / 04 79 71 30 60

DERMOGRAPHISTE CERTIFIÉE CONSEILLÈRE EN FLEURS DE BACH

FLEURS DE PEAU

Sophie COLLOMB-CLERC

21 avenue J.B d'Oncieu de la Bâtie 73230 BARBY

07 71 65 43 10

ÉNERGÉTIQUE TRADITIONNELLE CHINOISE

Espace OCTAVIE

Jeanne-Audrey GIBELLO 06 58 32 74 14

Concettina MATTINA 06 51 75 81 77

4 place Pierre Jomain 73230 BARBY

RÉFLEXOLOGUE

Isabelle VENDRAMINI

70 avenue de l'Eglise 73230 BARBY / 06 86 48 58 38

PHARMACIE

8 place Pierre Jomain 73230 BARBY / 04 79 70 39 84

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h30 - 19h00

samedi : 8h30 - 12h30 14h30 - 18h30

Inauguration de la maison médicale :
vendredi 17 octobre à 17h30

Inauguration de l'Espace OCTAVIE :
Mercredi 22 octobre à 18h



La commune de Barby vous informe qu'un bureau dans la Maison Médicale est disponible à la location. Ce bureau de 18,66 m² pourra recevoir un ou plusieurs thérapeutes sous forme de location à la demi-journée ou à la journée. **Renseignements auprès de la mairie au 04 79 33 08 51 ou par mail : mairie@barby73.fr**



LES MOBILITÉS

LES NAVETTES DU «PEDIBUS» ONT REPRIS

Initié par des parents et soutenu par la commune, le PEDIBUS du chemin des Boîtes est à nouveau fonctionnel depuis la rentrée scolaire. Rappelons que cette initiative permet aux élèves des écoles habitant le coteau, (la Bâtie, Le Grand Clos...) de rejoindre à pied le centre de Barby. Tour à tour, les parents se relaient pour accompagner le cortège des enfants aussi bien à l'aller qu'au retour. Pour les écoliers, les avantages sont nombreux : un bol d'air et un peu d'exercice avant ou après la classe, un temps convivial avec les copains du quartier et un gain de temps pour les parents, les jours où ils n'accompagnent pas le pédibus. Devant l'école aussi, tout le monde est gagnant: quelques voitures en moins, c'est une baisse de la pollution, du trafic, du bruit, de l'occupation du parking...

L'éclairage du chemin des Boîtes sera réalisé cet automne par la mise en place d'un ruban LED le long du garde-corps métallique. Intéressé par la ligne du Grand Clos ? Pour inscrire votre enfant ou vous-même en tant qu'accompagnateur bénévole, contactez la mairie de Barby au 04 79 33 08 51.

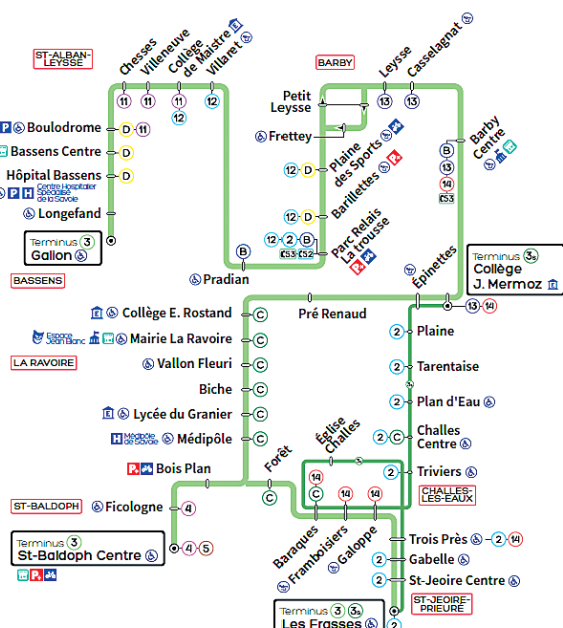


Au pied du chemin des Boîtes

SE DÉPLACER AVEC SYNCHRO MOBILITÉS

• SYNCHROBUS : du nouveau sur l'itinéraire de la Ligne 3

L'accès au lycée Le Granier et à Médipôle est facilité depuis Barby centre.



• Le service de transport à la demande FLEXI

QU'EST CE QUE LE SERVICE FLEXI ?

FLEXI est un service de transport sur réservation. Il vous permet de vous déplacer facilement, sans contrainte, pour aller faire vos courses, voir un proche, ou vous rendre à un rendez-vous.

OÙ VOYAGER ? FLEXI vous emmène d'un arrêt à un autre dans votre zone ou vous dépose à un arrêt de correspondance vers une ligne de bus

QUAND VOYAGER ? Du lundi au samedi, de 7h à 19h
Toute l'année, même pendant les vacances scolaires

COMMENT FONCTIONNE CE SERVICE ?

Je m'inscris au service par téléphone ou en ligne. Je choisis mon arrêt et l'heure qui me convient. Je réserve (par téléphone, appli ou site web). Je reçois une confirmation par SMS ou mail. Je monte à bord avec mon titre ou j'achète un ticket - c'est le même tarif que le réseau de bus. Renseignements : 04 79 68 73 73 ou sur internet : synchro.grandchambery.fr.

L'AUTOPARTAGE DÉSORMAIS PRÉSENT SUR BARBY AVEC CITIZ

Un premier véhicule en libre-service, accessible 24h/24 et 7j/7 est disponible depuis début septembre sur le parking entre l'immeuble le St Bernard et la maison médicale. L'autopartage Citiz, c'est la location facile et pratique, pour accéder à une voiture de façon occasionnelle ou régulière. Pour plus d'informations, consulter le site de CITIZ en région Auvergne-Rhône-Alpes à l'adresse :

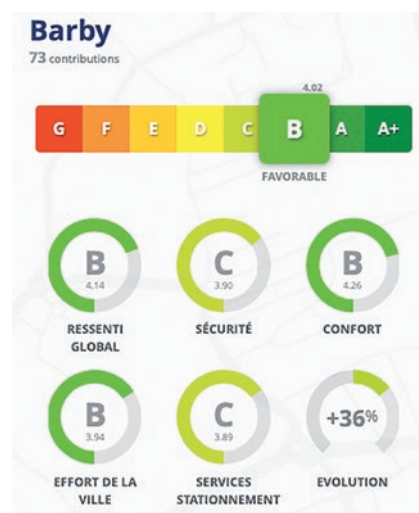
<https://aura.citiz.coop/>

L'inauguration du véhicule Citiz aura lieu le **vendredi 28 novembre à 17h30**.

LA 4^{ÈME} ÉDITION DU BAROMÈTRE VÉLO S'EST DÉROULÉE DU 28 FÉVRIER AU 2 JUIN 2025

Le Baromètre vélo est un outil de démocratie participative, qui donne la parole à tous les citoyens, des métropoles aux petites communes rurales, pour partager leur expérience et ressenti sur leur quotidien à vélo.

Son but : Co-construire une politique cyclable inclusive et solidaire qui permet à chaque personne de se déplacer à vélo en toute sécurité. Retrouver les résultats de la commune sur barometre-velo.fr.





CONCERTATION CENTRE BOURG II – PHASE FINALE

C'ÉTAIT IL Y A 10 ANS...

Avril 2015 - A l'initiative de l'équipe municipale précédente, s'ouvrait la première réunion publique consacrée au projet Centre Bourg. Il fut par la suite décidé de scinder le programme en deux phases: le **Centre Bourg I**, avec la nouvelle place de la mairie livrée en 2019, la résidence EDERA livrée en 2023, l'entrée de ville inaugurée en juin 2023 et le **Centre Bourg II** avec la salle polyvalente et la plaine des sports.



Vincent Jullien
Adjoint en charge
des travaux et de
l'aménagement



Roland Paravy
Conseiller en charge
de la démocratie
participative



Juin 2021 - La concertation du Centre Bourg II démarrait. Elle arrive à son terme aujourd'hui. Le projet se répartit en trois pôles : la **construction d'une salle polyvalente** (à l'étude depuis plus de 20 ans), le **déplacement du plateau sportif et la construction de logements**. Dès lors, avec l'appui de divers intervenants (AGATE, Atelier 2, ...) de réunions publiques en ateliers de réflexion, de visites sur site aux mises en place de cahiers de doléances en Mairie, la concertation a permis aux groupes de travail et aux habitants de s'exprimer, de proposer, de critiquer ou d'adhérer aux différentes possibilités offertes par ce projet.

Juillet 2025 - Le Conseil Municipal a adopté une délibération relative à la formalisation de la concertation Centre Bourg II. Jusqu'au 31 octobre les Barbysiens sont invités à s'exprimer en remplissant le cahier de doléances mis en place dans le hall de la mairie, à assister aux différentes réunions de concertation. La première relative au plateau sportif a eu lieu le 18 septembre et la seconde relative aux logements et aménagements extérieurs s'est tenue le 9 octobre.



Réunion du 18 septembre - Equipements sportifs

Septembre 2025

Lancement de la concertation préalable

Consultable en mairie jusqu'au
31 octobre 2025

Novembre 2025 - Une réunion publique conclusive présentant aux Barbysiens le projet dans son ensemble (Centre Bourg II / Réseau de chaleur / Résidence les Epinettes / Nouvelle salle polyvalente) sera organisée le **mardi 25 novembre à 18h** en salle des mariages de la mairie.

L'équipe municipale a souhaité une concertation ouverte à tous, qui prenne le temps de la réflexion et qui soit force de proposition. C'est grâce à l'implication de tous que les projets réussissent.

Nous ne manquerons pas de revenir sur les conclusions de cette concertation dans le prochain bulletin municipal de décembre.

CENTRE BOURG II
Concertation préalable

Consultable en mairie jusqu'au 31/10/2025

art. L 105-2 et R 105-7 du code de l'urbanisme

Réunions de concertation

- 18/09 Plateau sportif
- 09/10 Logements et aménagement
- 18h - Mairie

Ensemble de logements collectifs

Construction d'une salle polyvalente

Restructuration des équipements sportifs





AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX

DÉMONTAGE DES MODULES

Le ré-emménagement de la maison médicale a eu lieu à la fin du mois d'août. La semaine suivante, l'entreprise de location est venue effectuer le démontage et l'enlèvement des modules.



5 années d'utilisation qui ont permis tour à tour d'accueillir et de reloger les utilisateurs et les personnels des différents bâtiments communaux pour permettre leur rénovation ou leur agrandissement.

Revenons sur cette période qui a vu la commune accomplir successivement la réhabilitation de 4 de ses bâtiments essentiels :

- École maternelle : d'octobre 2020 à mars 2023, suite à l'incendie accidentel de juillet 2020
- Crèche : d'avril 2023 à fin mai 2024
- Centre de loisirs : d'avril 2023 à fin mai 2024
- Maison médicale : de juillet 2024 à début septembre 2025

Cette opération de déplacement des occupants, de relogement et de location des modules s'élève à 580 000 € TTC.

L'enlèvement des installations restantes (branchement, clôtures) sera réalisé prochainement et un projet d'aménagement est en cours de réflexion pour permettre une remise en état des surfaces occupées.

DÉSIMPÉRMÉABILISATION ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Ce projet s'est inscrit dans un **objectif de désimpérméabilisation de la cour d'école** : les pavés ont été remplacés par 240 m² de copeaux autour de l'aire de jeux, l'enrobé existant a été complètement retiré pour laisser place à un enrobé drainant. En dessous de cette couche d'enrobé, une épaisseur de 30 cm de matériaux a été mise en place, agissant comme un réservoir tampon avant l'infiltration dans le sol.



La déconnexion au réseau d'eau pluviale a été réalisée par la mise en place de 3 puits perdus permettant de récupérer les eaux de toiture. Au total, ce sont plus de 2000 m² de surfaces qui ont été déconnectées du réseau en infiltrant les eaux pluviales de la parcelle sur le site.

Conjointement, le cabinet « Le Sens du Paysage » a réalisé un diagnostic en s'appuyant sur les retours des utilisateurs de la cour : les enfants. Deux ateliers pédagogiques ont eu lieu permettant de recueillir les besoins et les remarques.

Chaque revêtement de sol permet d'identifier des espaces à finalité distincte : copeaux (espace motricité), stabilisé (espace calme), enrobé (espace de circulation, vélos, trottinette).

La mise en place de l'enrobé drainant, de couleur miel, n'utilisant pas de bitume dans sa composition, mais un liant végétal, permet l'infiltration directe des eaux dans le sol et la réduction de l'effet de chaleur de surface d'un enrobé classique noir.

Cette opération s'élève à 233 000 €, subventionné à hauteur de 31 000 € par le département.

LA MAISON MÉDICALE EST À NOUVEAU OPÉRATIONNELLE

Le déménagement des locaux des médecins depuis les modules s'est déroulé avec l'aide des services techniques de la commune. Tous les praticiens sont désormais installés dans des locaux agrandis et remis à neuf.

Rappel : La surface initiale disponible était de 172 m². Elle a été portée à plus de 300 m². 253 m² sont affectés au pôle médecins et 37 m² dédiés aux infirmiers.

Cette opération s'élève à 905 000 €.

Emprunt : 400 000 € - Grand Chambéry / politique de la ville : 50 000 € - Fonds propres : 455 000 €.

ÉCLAIRAGE DU GYMNASÉ

Pendant les dernières vacances scolaires, le gymnase a bénéficié d'un remplacement complet de son éclairage, désormais 100 % LED.

Cette modernisation permet :

- Des économies d'énergie considérables (jusqu'à 60 % de réduction de la consommation),
- Une gestion optimisée des différents usages (collège, associations, compétitions) grâce à des niveaux d'éclairage adaptables,
- Un confort visuel amélioré pour les usagers (joueurs, spectateurs, encadrants).

VOIRIES

Réfection des chaussées

Des travaux de réfection par bicouche ont été réalisés sur l'allée des Écureuils et parallèlement des travaux de réfection en enrobé à chaud à l'entrée du parking des Loriots. Ces interventions s'inscrivent dans le programme annuel d'entretien des routes.

Enfouissement des réseaux au Vieux Village

Des travaux d'enfouissement des réseaux vont débiter chemin du Parc et chemin du Four Banal, marquant le lancement de la première tranche de travaux pour enterrer les derniers câbles aériens de la commune. Ils amélioreront la sécurité, fiabiliseront les installations et embelliront le cadre de vie, tout en préparant le village aux évolutions futures. Une campagne de signalisation et de marquage au sol a été réalisée à divers endroits de la commune notamment devant l'école maternelle.



L'ÉTÉ EN IMAGES

Juillet - Réunion des responsables d'associations



Juillet - La remise des prix du concours photos



Juillet - Ciné plein air



Août - Cérémonie en hommage à Claudius Manon



Septembre - Vernissage des expositions de peinture
Agnès Lainé - François Morisse



Août - Concert au Café Associatif



Septembre - Petit déjeuner du GAB



Septembre - Visite guidée du château
avec M. De Graciansky





INFOS DIVERSES COMMUNALES

La commune a candidaté pour l'obtention de la 3^{ème} fleur des « Villes et Villages Fleuris »

Entrepris depuis plusieurs années, la commune poursuit son travail d'embellissement de ses espaces verts et de son environnement. En 2011, le « **Jury Régional du Fleurissement Paysages et développement durable** » avait décerné le label 1^{ère} fleur, puis en 2014, Barby avait obtenu celui de la 2^{ème} fleur. La première candidature au label 3^{ème} fleur déposée en 2022 a servi de base pour la préparation du dossier 2025 qui a réuni des élus, les services techniques communaux et les membres de la commission fleurissement de la commune.

Bien en amont et depuis quelques années, l'objectif a consisté à structurer le service des espaces verts. Des tableaux d'entretien ont été mis en place, ainsi que des plans annuels d'égavage, de plantations et de remplacement systématique des végétaux morts. Une palette végétale a été élaborée comportant une diversité d'essences. L'ensemble a été pensé dans un contexte de stratégie globale liée à la qualité de vie durable. Bien évidemment, d'autres aspects ont été pris en compte par le jury régional composé de 5 personnes. La notation des communes tient compte du patrimoine existant, de la qualité et du nombre de plantations, de l'entretien de l'ensemble du village... Mais aussi, de la qualité des équipements et des aménagements réalisés, du respect de la biodiversité, de la sensibilisation à l'écologie, de l'adaptation au réchauffement climatique etc... Le dossier d'agrément a été déposé et la visite du jury effectuée début septembre, les résultats de la candidature LABEL 3^{ème} fleur seront connus dans le courant de l'automne.



Membres du jury, élus et agents lors de la visite de la commune.

Conseil Municipal jeunes

Le Conseil Municipal jeunes a fait sa rentrée le 19 septembre dernier. Pour cette année charnière avant les élections municipales, seuls les élus en deuxième année de mandat siègeront. Leur première année fut bien remplie mais il reste du travail pour mener à bien les actions qu'ils ont souhaité engager. Ce premier Conseil de l'année a défini ce programme, la première décision ayant été de proposer la réouverture de la cour de l'école les vendredis soir pour les élèves de l'école élémentaire. D'autres actions suivront jusqu'en fin d'année avant que, début 2026, le CMJ ne laisse la place à la campagne et aux élections municipales. Bien sûr la jeunesse c'est l'avenir, mais c'est aussi le présent et les élus jeunes, par leur engagement, leur investissement et leurs idées nous l'ont prouvé tout au long de ce mandat municipal. Qu'ils soient ici tous remerciés.

Renouvellement de classement du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Décret n° 2025-919 du 6 septembre 2025 :

Article 1 (extrait)

Est classé en parc naturel régional, pour une durée de quinze ans à compter de la date de publication du présent décret, sous la dénomination de « **Parc Naturel Régional du**

Massif des Bauges », en partie, le territoire des communes de : Barby, Challes-les-Eaux, Chambéry, Porte-de-Savoie, Mouxy, Saint-Alban-Leysse.



Enquête publique relative à l'Aliénation du chemin rural dit « des Épinettes »

La commune de Barby a engagé, depuis 2018, des projets de modernisation urbains nommés Centre Bourg I et Centre Bourg II. Lors de l'établissement de ces projets, une bande de terrain engazonnée, non cadastrée est apparue. Il s'agit du chemin des Epinettes qui, à ce jour, n'a plus d'existence physique sur le terrain. En effet, les cheminements créés lors des aménagements successifs sont désormais empruntés par les promeneurs.

Par arrêté n°94/2025, la commune a donc ouvert une enquête publique pour désaffectation, déclassement et aliénation du chemin des Epinettes.

Cette enquête aura lieu du 17 au 31 octobre 2025 inclus et un commissaire enquêteur a été désigné.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre seront tenus à la disposition du public. Ils seront consultables pendant les horaires d'ouverture de la mairie et chacun pourra consigner ses observations, propositions par écrit.

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions. Le conseil municipal se prononcera alors sur le projet.

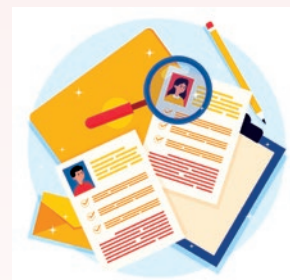
Le pôle « Service à la population » s'étoffe

Alexandra EXERTIER a intégré la commune. Elle vient renforcer l'équipe administrative en tant que Responsable service population.



Cellule EMPLOI

Vous êtes en recherche d'un poste ou d'un nouveau métier. Contactez-nous en prenant rendez-vous avec l'un des élus au 04 79 33 08 51 ou mairie@barby73.fr. N'oubliez pas votre CV pour l'entretien.





INFOS DIVERSES COMMUNALES

Concours photos 2025

Début juillet, les participants au concours photos étaient présents en salle des mariages pour la remise des prix. Le thème choisi « **le sport dans tous ses états** » a eu du succès auprès de nos photographes amateurs. Plus de quarante photos sont restées affichées dans le hall d'accueil de la mairie pendant plusieurs mois. On a pu comptabiliser 137 votes en tout (78 votes papiers et 59 votes par internet).

Les participants à ce concours ont montré différents sports comme le ski, la natation, le rugby, le tennis, l'alpinisme etc. Certains ont interprété « dans tous ses états » en photographiant des personnes en situation de handicap qui pratiquent un sport.

Voici le résultat des votes :

1^{er} prix décerné à Monsieur Marc NURY - 2^{ème} prix décerné à Madame BLAUWART - 3^{ème} prix décerné à Madame Van EENOO - 3^{ème} prix ex éco décerné à Madame Chantal HARDY. Les prix étaient constitués de différents lots que nos commerçants de Barby ont gracieusement donnés. Nous les en remercions vivement.

Chaque année, notre concours photos est très apprécié. Le prochain thème sera bientôt dévoilé.



Les lauréats du concours photos

Visite du château lors des Journées du Patrimoine

Une visite des extérieurs du Château de la Bâtie a eu lieu dans le cadre des Journées du Patrimoine. Une quarantaine de Barbysiens qui s'étaient inscrits au préalable à l'accueil de la mairie ont pu rentrer dans la cour du château. Monsieur de Graciansky, gendre de la défunte Marquise, nous a fait revivre les différentes époques qui ont laissé des « traces » dans l'architecture de ce château.

Nous avons pu également pénétrer dans la chapelle dont le sol est recouvert de magnifiques mosaïques datant de l'époque romaine. Enfin, au bout d'une allée bordée d'arbustes, nous avons pu contempler une petite chapelle dans son écrin de verdure. Tous les participants ont beaucoup apprécié cette visite.

Centre de loisirs « Les Mouettes »

Le centre de loisirs « Les Mouettes » accueillera les enfants du 20 au 31 octobre pour des vacances « fantastiques » ! Au programme : activités manuelles et sportives, grands jeux collectifs, sorties et animations variées. Les enfants pourront également profiter de visites à la bibliothèque, d'ateliers jeux de société en partenariat avec la Monférine, de notre ludothécaire Simon, de rencontres avec le Relais Petite Enfance et Jeunesse, et d'un temps partagé avec les tout-petits de la crèche « Les Petits Mickeys ». Inscriptions en ligne via le portail famille (sicsal.portail-familles.app). Des permanences d'information sont également assurées au centre de loisirs Les Mouettes (impasse des Moutards), les mardis et jeudis de 16h à 18h. »



Bibliothèque « Les Mille Feuilles »

Modifications des heures d'ouverture de la bibliothèque :
Lundi, mardi et jeudi : 16h-18h - Mercredi : 10h-12h et 14h-18h - Vendredi : 16h-18h30 - Samedi : 10h30-12h.



Projection du film « Le Chant des Vivants »

Dans le cadre de la programmation du mois du documentaire et de celle de Migrant'scène, le film « Le Chant des Vivants » sera projeté le **vendredi 14 novembre à 20h**, en salle des mariages en présence de la réalisatrice Cécile Allegra (accès libre et gratuit).

« Survivants de la longue route de l'exil, des réfugiés venus d'Erythrée, du Soudan, du Congo arrivent à Conques, au cœur de l'Aveyron pour se poser un temps. Un à un, les jeunes survivants entament avec la réalisatrice un échange pour évoquer ce qui les a profondément marqués dans l'exil. À partir de mots notés, ensemble, ils commencent à écrire des chansons. »





INFOS DIVERSES COMMUNALES

Barbython

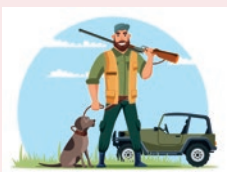
Le Barbython repart pour sa 18^{ème} édition et de nouvelles aventures les **5, 6 et 7 décembre** prochains. Les animations de l'an dernier seront reconduites: animations à la Monférine le vendredi, ventes diverses le samedi 6 (dont les plats traiteurs lasagnes ou diots/polenta, et la traditionnelle bûche), buvette, animation musicale et course des enfants l'après-midi et dimanche matin, marches et courses non chronométrées (3 - 5 ou 10 km) avec buffet offert à l'arrivée. Un repas dansant est également à l'étude... L'association compte sur la participation du plus grand nombre pour la réussite de ce week-end de solidarité et de générosité au profit du Téléthon, de la recherche, des malades et de leurs familles.

BARBYTHON 2025... pensez à réserver vos parts de plats traiteurs auprès des bénévoles de l'association et des commerçants de la commune: lasagnes ou diots/polenta: 8,50 € la part.



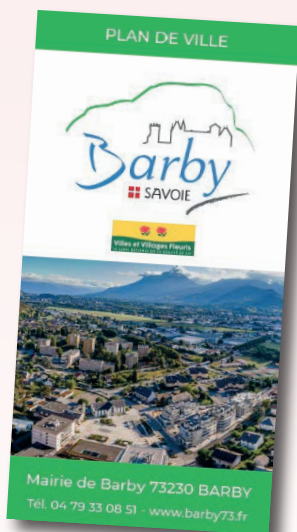
Horaires de la chasse

La période d'ouverture de la chasse à tir est fixée pour le département de la Savoie du 14 septembre 2025 à 7h au 31 janvier 2026 au soir. La chasse est autorisée de 7h à 13h, les jours suivants: **mercredi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.**



Nouveau plan de la commune

Le nouveau plan de la commune, qui vient d'être mis à jour, est disponible en version papier à l'accueil de la mairie ou en version numérique sur le site internet à l'adresse: **www.barby73.fr**



Ciné Seniors – Saison 2025 / 2026

La prochaine saison de Ciné Seniors se déroulera aux dates suivantes:

Les jeudis 16 octobre, 13 novembre, 11 décembre et 22 janvier à 16h.

Le lieu de rendez-vous pour la commune se situe devant La Monférine à 15h15.



Mutuelle Communale ENTRENOUS

Les permanences de la mutuelle se poursuivent cet automne à la maison des associations, **les jeudis 13 novembre et 11 décembre** de 14h à 17h.



Changement de signalisation – Rue du Prédé

ARRÊTÉ MUNICIPAL PERMANENT PORTANT SUR L'INSTAURATION D'UN SENS INTERDIT DE CIRCULATION, RUE DU PRÉDÉ

ARTICLE 1 : Sur la Voie Commune rue du Prédé, du parking de l'immeuble « Le Mont Saint-Michel » à l'intersection avec la route de Barby, un sens interdit à la circulation est instauré dans le sens rue du Prédé vers route de Barby, à l'exception des riverains demeurant rue du Prédé, des véhicules de transport en commun (bus) et des véhicules de secours (pompiers, SAMU, police, gendarmerie, etc.).

Les véhicules susceptibles d'utiliser le sens opposé interdit, emprunteront l'itinéraire suivant :

Rue du Prédé - Rue du Champ de Mars- Avenue René Cassin et Route de Barby.



Carrefour rue du Prédé / rue du Champ de Mars



INFOS DIVERSES COMMUNALES

Matinée CONSEIL / RÉNOVATION / Grand Chambéry – ASDER - ADIL

Le 25 octobre de 9h à 13h, se tiendra la matinée conseil rénovation à la salle des fêtes de Barby. Cet événement rassemblera des conseillers France Rénov', de l'Asder et de l'ADIL, ainsi que des entreprises spécialisées dans la rénovation de maisons individuelles, y compris celles utilisant des matériaux biosourcés. Des accompagnateurs Rénov' et des architectes seront également présents. Ce salon s'adresse principalement aux propriétaires en réflexion ou en recherche d'entreprises pour élaborer leur programme de travaux.



Nuisances sonores CHUT !

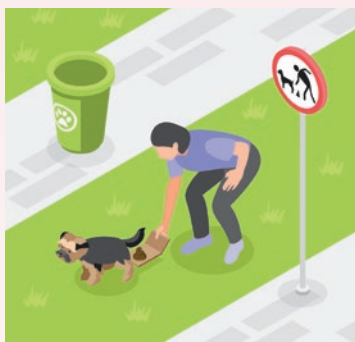
Je limite mes activités sonores (tonte, tronçonnage etc.) aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H à 19H30
- Le samedi de 9H à 12H et de 15H à 19H
- Le dimanche et jours fériés de 10H à 12H

Le reste du temps, ménageons des moments de silence ! C'est d'ailleurs obligatoire...

Vous aimez votre chien ?

Par sécurité et par respect pour les autres, il est impératif que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique. Les déjections canines doivent être ramassées. Des sacs vous sont remis gratuitement en Mairie. Les propriétaires doivent également veiller à la nuisance sonore que peuvent engendrer les aboiements.



Aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique VAE

Pour rappel, la commune de Barby maintient l'aide financière d'un montant de 200 € pour l'acquisition d'un vélo au plus par foyer en complément des aides accordées par Grand Chambéry, en plafonnant le revenu fiscal de référence des bénéficiaires à 28 178 € net / an. Renseignements à l'accueil de la mairie ou par mail à mairie@barby73.fr.

ASL de Barby (Atelier Socio-Linguistique)

C'est au café associatif « Au Bonheur d'une Pause » que se sont terminées les séances de l'ASL, conduites par les trois bénévoles d'AGIRabcd, en collaboration avec la Mairie de Barby.



Les Barbysiens croisent souvent sur la place les participantes qui accompagnent leurs enfants à l'école ou qui attendent devant la porte de l'Envolée.

Cet Atelier Socio-Linguistique (ASL), qui a débuté en septembre 2022, répond aux besoins d'intégrer les usages de la culture française par l'apprentissage de la langue. Sous quelle forme ? Par un temps commun d'échanges et par des travaux de groupes de niveaux.

Perfectionner le français oral pour mieux communiquer dans le quotidien, assimiler les rudiments de l'écrit pour remplir des formulaires et suivre la scolarité des enfants sont les objectifs de ces ateliers.

Mais l'assiduité et la motivation, gages de bonne volonté, relèvent les défis personnels.

La pause estivale terminée, la rentrée est entamée. Les séances d'AGIRabcd ont repris à l'Envolée, de 13h45 à 15h45, (hors vacances scolaires).

Dans ce souci de gagner en autonomie, AGIRabcd propose aussi des aides aux démarches administratives et du soutien scolaire pour enfants allophones (qui ont pour langue première une autre langue).



Les participants aux ateliers

Jumelage BARBY / ILVA MICA

La fête nationale roumaine sera célébrée à Barby, **lundi 1^{er} décembre 2025** en salle des Mariages et sera ouverte au public.



Organisée par le Comité de jumelage Barby - Ilva Mică,

avec au programme : **18h visioconférence** avec les élus d'Ilva Mică - **18h30 diaporama** retraçant le voyage de fin mai 2025 en Roumanie - **19h30 buffet partagé** apporté par les participants.

Convivialité et bonne humeur seront de la partie pour réussir la fête.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir le jumelage, la Roumanie, Ilva Mică et tous les projets en cours.



Agenda

Octobre

Mardi 14 : 18h - Conférence sur la Parentalité organisée par le SICSAL - L'Envolée
20h - Conférence/Visio : Au-delà de l'enfant rêvé... - Salle des mariages
Mercredi 15 : 10 à 12h - Permanence du conseiller numérique - Bibliothèque
Jeudi 16 : 18h30 - Assemblée Générale Ensemble par Nature - L'Envolée
Vendredi 17 : 16h - Vente de gâteaux - Trésor des Ecoles - Devant les écoles
17h30 - Inauguration de la maison médicale - Maison médicale
Samedi 18 : 18h30 - Concert de la chorale «Lume» - Eglise
Lundi 20 : 15 à 17h - Atelier jeunes avec le conseiller numérique - Bibliothèque
Lundi 20 : 15 à 17h - Atelier jeunes avec le conseiller numérique - Bibliothèque
Mercredi 22 : 18h - Inauguration de l'Espace OCTAVIE
Vendredi 31 : 18h à 21h30 - Animations autour d'Halloween - Salle des fêtes

Novembre

Samedi 8 : 9h30 à 11h30 - Troc de plants avec Ensemble par Nature - Place de la mairie
9h à 15h - Déchetterie mobile «Clos Gaillard» - Clos Gaillard
18h - Projection/Débat dans le cadre du Festival Alimenterre - L'Envolée
Dimanche 9 : 10h à 18h - Journée des Talents organisée par le GAB - Salle des fêtes
Mardi 11 : 10h30 - Cérémonie Armistice 14/18 - Monuments aux morts
Mercredi 12 : 10 à 12h - Découvrir l'IA avec le conseiller numérique - Bibliothèque
18h30 - Conseil municipal - Salle du conseil
Jeudi 13 : 14h à 17h - Permanence Mutuelle Communale Entrenous - L'Envolée
Vendredi 14 : 20h - Projection du film «Le chant des vivants» - Salle des mariages
Samedi 15 : 9h à 12h - Stage QI GONG ouvert à tous avec l'association ATCC BAMBOU - Salle des 4 saisons
Dimanche 16 : 10h à 18h - Bourse aux oiseaux organisée par OCS «Oiseaux Club de Savoie» - Salle des fêtes
Mardi 25 : 18h - Réunion publique : Bilan de la concertation préalable CB II - Salle des mariages
Mercredi 26 : 10 à 12h - Permanence du conseiller numérique - Bibliothèque
Vendredi 28 : 17h30 - Inauguration du véhicule Citiz
18h - Cérémonie d'accueil des nouveaux Barbysiens - Salle des mariages

Décembre

Lundi 1^{er} : 18h - Fête roumaine Ilva Mica dans le cadre du jumelage
Samedi 6 et Dimanche 7 : Animations du Barbython - Place de la mairie
Dimanche 7 : Loto organisé par «La Route des Cœurs Bleus» - Salle des fêtes
Mercredi 10 : 10 à 12h - Permanence du conseiller numérique - Bibliothèque
Jeudi 11 : 14h à 17h - Permanence Mutuelle Communale Entrenous - L'Envolée
Lundi 15 : 18h30 - Conseil municipal - Salle du conseil
Vendredi 19 : 16h - Marché de Noël - Trésor des Ecoles - Place de la mairie
Samedi 20 : 9h à 11h - Distribution des colis de Noël - Salle des mariages

Janvier

Vendredi 2 : 16h30 à 19h30 - Don de sang - Salle des fêtes
Mardi 6 : 18h30 - Vœux du Maire à la population - Salle des fêtes

CEREMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX BARBYSIENS : La cérémonie d'accueil des nouveaux Barbysiens, arrivés dans la commune en 2025 aura lieu le **vendredi 28 novembre à 18h en mairie, salle des mariages**

Mairie de Barby, 6 place de la Mairie 73230 BARBY

Tél. 04 79 33 08 51 / Courriel : mairie@barby73.fr / Site internet : www.barby73.fr

HORAIRES d'ouverture de la MAIRIE : Lundi - Mardi - Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30 uniquement par contact téléphonique

Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h

Publication trimestrielle – Directeur de publication : Christophe PIERRETON – Rédacteur en chef : Michel ROUX – Crédit photos : Mairie de Barby

Réalisation : GAP Éditions Communication (04 79 72 67 85 / www.editionsgap.fr) - Tirage : 2400 exemplaires – Imprimé sur papier recyclé